



ACTUALITES

VIE MUNICIPALE

CULTURE

VIE ASSOCIATIVE

VIE MUNICIPALE

La commune réajuste les temps d'éclairage nocturne.

L'extinction se fait désormais de **0 h à 5 h**, contre **23 h 30 à 5 h 30** auparavant.

" PORTRAITS DES MOURSIENS "

Comme annoncé précédemment, nous lançons la rubrique "Portraits de Moursiens" !

Nous allons bientôt partager les anecdotes des personnes qui se sont déjà fait connaître et nous recherchons d'autres habitants prêts à partager leurs souvenirs sur la vie du village.

Une histoire marquante, un souvenir d'enfance, une évolution du village... Chaque témoignage compte pour faire vivre la mémoire de Mours ! Vous souhaitez participer ? Faites-vous connaître auprès de la mairie.

ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE

Projet SIRIUS : participez aux rencontres de la concertation préalable

Le projet SIRIUS consiste en la construction d'une centrale thermique d'extrême pointe bas-carbone d'environ 650 MW fonctionnant au bioliquide HVO (huile végétale hydrotraitée) sur le site de l'ancienne centrale thermique EDF de Champagne-sur-Oise.

Le projet est porté par EDF pour la centrale, et par RTE pour son raccordement au réseau de transport d'électricité.

La concertation préalable se déroulera du 21 septembre au 20 novembre 2026 inclus.

Deux événements se tiendront à Mours, dans la Salle Robert Alezier (25 avenue des Grands Champs) :

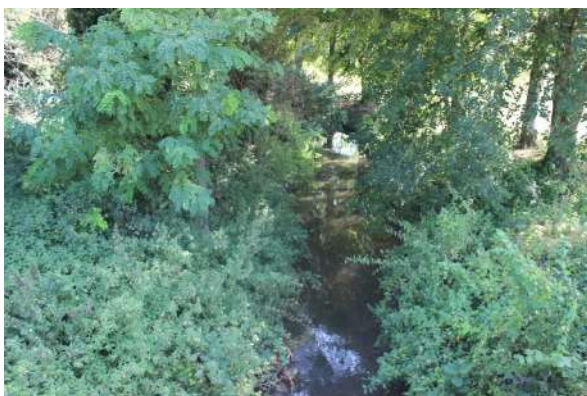
- une réunion publique, le lundi 5 octobre, de **18 h 30 à 20 h 30** ;
- un atelier sur l'insertion paysagère, le mardi 10 novembre, de **18 h 30 à 20 h 30**.

Pour retrouver les dates de toutes les rencontres et en savoir plus sur le projet, rendez-vous sur le site internet : www.sirius-concertation.fr.



Des barrages « castors » pour restaurer le Rû de Presles

Depuis deux ans, le Syndicat de la Vallée du Rû de Presles expérimente une solution low-tech inspirée des castors pour restaurer son cours d'eau : de petits barrages construits uniquement à partir de végétaux et de bois.



Une douzaine d'ouvrages ont ainsi été installés dans la zone humide du Moulin Neuf. Leur objectif : ralentir l'érosion et favoriser l'accumulation naturelle des sédiments, tout en diversifiant les habitats aquatiques et en renforçant la résilience de la rivière face aux changements climatiques.

Cette démarche contribue également à limiter les risques d'inondation en aval, notamment à Presles et Mours.

Une approche douce et naturelle, adaptée aux spécificités du Rû de Presles et inspirée du fonctionnement des écosystèmes.

Un nouvel ostéopathe vous accueille à Mours !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un ostéopathe à Mours.

À l'écoute de vos besoins, il vous accompagne dans la prise en charge des tensions, douleurs et déséquilibres du quotidien.

📍 33 avenue des Grands Champs – Mours

Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes ravis de pouvoir vous proposer ce nouveau service au sein de notre commune !

Vitesse dans Mours : tous responsable !

Dans nos rues, la vitesse peut vite devenir un danger, en particulier pour les piétons, les enfants et les cyclistes.

Respecter les limitations et adapter sa vitesse à la circulation, c'est donner à chacun plus de temps pour réagir.

Quelques kilomètres par heure en moins peuvent faire toute la différence.

👉 À Mours, ralentissons pour mieux protéger !

PHOTO DU MOIS



Vous avez une belle photo de notre commune que vous souhaitez partager avec les Moursiens dans ce livret d'information ?

Envoyez-la par e-mail à l'adresse suivante :

conseiller-communication@ville-mours.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE & CONTACT

La mairie vous accueille du lundi au samedi (sauf jeudi) selon les horaires précisés ci-dessous.

Lundi 9h-12h et 13h30-18h

Mardi et mercredi 13h30-18h

Jeudi fermé

Vendredi 13h30-17h

1er et 3ème samedi du mois 9h-12h

Vous pouvez nous joindre au : 01.30.28.75.10

ou par courriel à l'adresse : infos.mairie@ville-mours.fr

Le Maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat de la mairie.

